



Service communication et
liens avec les entreprises

Affaire suivie par :

Tony Giret
+33 (0)5 46 50 76 01
tony.giret@univ-lr.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017
FACULTE DE DROIT

La Rochelle, le 16 janvier 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

Composante majeure de l'Université de La Rochelle depuis sa création en 1993, la Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion de La Rochelle crée la différence en alliant excellence académique et exigence professionnelle. Notre Faculté propose, en effet, une licence générale en droit, deux licences professionnelles « Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise » et « Gestionnaire de biens immobiliers », et six spécialités de masters en **formation initiale et continue**, préparant à une prise de responsabilité rapide dans le monde professionnel. Deux diplômes d'Université (DU) « Criminologie » et « Médiation et règlement des conflits », un Institut d'études judiciaires (IEJ) et un Centre de préparation aux concours administratifs (CPCA) complètent harmonieusement notre offre de formation.

Soucieux d'améliorer, en continu, la qualité des formations dispensées au sein de notre Faculté, et de lui offrir les moyens pédagogiques indispensables à son développement, **nous sollicitons aujourd'hui le versement de la taxe d'apprentissage en faveur de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion de La Rochelle.**

Le développement de la Faculté ces dernières années, qui témoigne de sa vitalité et de son attractivité pédagogique et scientifique, a depuis l'origine été rendu possible grâce au soutien des professionnels du droit et des entreprises. Au travers de la participation à nos formations, de l'accueil de nos stagiaires et du versement de la taxe d'apprentissage, vous apportez des contributions déterminantes à la réussite et la professionnalisation de nos étudiants.

Afin de poursuivre nos efforts, dans un contexte financier particulièrement contraint, nous avons à nouveau besoin de votre concours.

Je vous adresse mes plus sincères remerciements et vous souhaite une excellente année 2017.

Le Doyen de la Faculté de Droit, de
Science Politique et de Gestion

Thierry Poulain-Rehm